

Petites annonces

- Cause double emploi vend canapé 3 P. convertible, tissu/chêne massif, T.B.E. : 1 500 F..
☎ : 04.94.72.28.52
- Chaton (mâle) né le 28 mars dernier, recherche parents adoptifs.
☎ : 04.94.72.21.51
- Donne cours de percussions africaines pour débutants et initiés. Laurent MARTIN
☎ : 04.94.72.20.19
- Vends RENAULT 20 année 88, 74 000 KM.
☎ : 04.94.72.20.58
- A vendre caméra SONY 8 m/m avec projecteur, table de projection, grand écran, spot spécial pour éclairage ainsi que 3 polaroids couleur.
☎ : 04.94.72.25.62

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Allan RAMPIN né le 28 mars ;
- Yohan DUPUIS né le 30 mars ;
- ainsi qu'Alexandre CECINI né le 05 avril dernier.

Nous présentons aux nouveaux parents nos félicitations.

Remerciements :

A l'occasion du décès de Danièle SCOTTO (Nanou), Nathalie, sa fille, ainsi que toute sa famille, très touchées par les marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

L'Association
LA PROUVENCO DOU TEMS PASSA
Organise le

Lundi 8 MAI

*Une FOIRE AUX PLANTS
 PRODUITS DU TERROIR
 Et PRODUITS ARTISANAUX*

**Toute la journée
 Au Parking des Ferrages**

Le calendrier du mois

Vendredi 28 Avril :

- Ciné conférence JERUSALEM carrefour des religions 20 H 30 salle polyvalente

Samedi 29 Avril :

- Cinéma 20 H 30 salle polyvalente

Lundi 1er Mai :

- Compétition de Judo salle polyvalente

Samedi 6 Mai :

- Journée PORTES OUVERTES, du Secours Populaire avec VENTE BRADERIE de Vêtements, au nouveau local Parking des Ferrages ;

Lundi 8 Mai :

- Commémoration de la Victoire de 1945 10 H. Départ devant la Mairie
- Foire aux plants et aux produits du terroir Parking des Ferrages

Vendredi 12 Mai :

- Réunion IVFA CLSH été 2000 17 H 30 salle polyvalente

Samedi 13 Mai :

- Cinéma 20 H 30 salle polyvalente

Dimanche 21 Mai :

- Remise des prix club de Tennis - salle polyvalente
- Foire aux Croûtes de l'Association Arts'Tasie au Pré de Naple

Samedi 27 Mai :

- Assemblée Générale Gym. 16 H salle polyvalente
- Cinéma 20 H 30 salle polyvalente



Cinéma

La prochaine séance de cinéma aura lieu le :

SAM

A 20 H 30 à la Salle Polyvalente

Au programme : **TAXI 2**

Grand succès : 1 500 000 spectateurs la 1^{ère} semaine de projection !

Chez PATRICE

Fruits et légumes de saison

Qualité catégorie I

Grand choix

Tous les jeudis matin

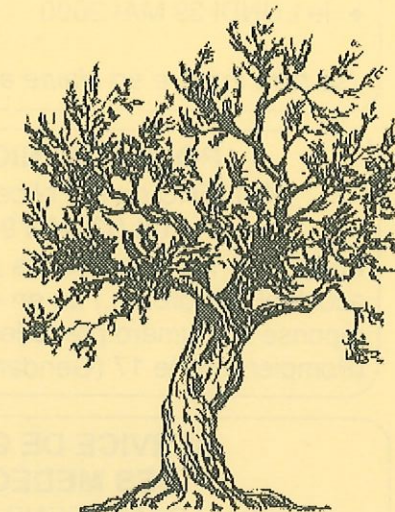
Parking de la Mairie

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

**AVRIL 2000
n°122**



Le mot du maire

Un vieux paysan Provençal, à qui l'on demandait d'expliquer la taille de l'olivier, se gratta la tête avant de répondre avec son accent chargé de rocaïlle et de soleil « il suffit qu'après la taille, une grive puisse traverser l'arbre sans se blesser les ailes ».

Une telle leçon de clarté, de concision et de pédagogie ne devrait nous amener qu'à plus de modestie et assurément de simplicité dans notre langage.

Qu'il s'agisse de l'Olivier ou de la vie du village, chacun y gagnerait certainement en talent de conviction.

Dans ce bulletin municipal, malgré nos efforts, je ne suis pas certain que nous appliquions toujours à la lettre ce vertueux principe.

Pour ce mois d'avril que nous avons traversé sans catastrophes particulières, nous pouvons conclure -d'une manière générale- que la taille a été bonne.

En un mot, je ne vous parlerai ce mois-ci ni de chiens, ni de coqs, ni d'impôts.

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :
☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 28 Avril et 26 Mai 2000 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 4 MAI 2000 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).
16 Av. Dréo à Brignoles
Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du 15/04, 19 H au 13/05, 09 H :

-appel préalable au standard

Du 13/05, 19 H au 20/05, 09 H :

-appel préalable au 04.94.33.98.23

(Phcie de MEOUNES)

Du 20/05, 19 H au 03/06, 09 H :

-appel préalable au standard

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage du camion vente au parking des Ferrages :
MARDI 16 MAI 2000

• Outiror

de 15 H à 17 H 30.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :
♦ le LUNDI 29 MAI 2000

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Les 30.04/1 Mai Dr AURENS 04.94.72.26.07
Les 7/8 Mai...Dr FAURE 04.94.78.33.81
Le 14 MaiDr BRAUN 04.94.33.22.04
Le 21 MaiDr CORBIER 04.94.72.25.69

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

NOUVEAU numéro d'appel : 04.94.37.30.50.
puis numéro donné par le répondeur

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le :

MARDI 30 MAI de 13 H 30 à 15 H.

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 28 Mars 2000)

Eau de Minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

Tribune libre

Le fond du problème

Le fait de m'être fait mordre ne me confère aucune compétence particulière me permettant d'analyser le « phénomène chiens ». Seule une étude conduite par des psychanalystes et des sociologues permettrait d'y voir plus clair.

Cet incident ne m'autorise pas davantage à juger tel ou tel propriétaire de chiens, la responsabilité dans ce domaine n'étant de toute évidence pas seulement individuelle.

Pour recueillir l'opinion courante rendons-nous au café du commerce (ou à sa succursale locale le Bar des Amis) et espionnons une conversation entre braves gens :

-Que pensez-vous des chiens ?

-Il y en a trop et en plus ils sont en liberté. Il faut absolument les enfermer.

-Pourquoi faut-il les enfermer ?

-Parce qu'ils représentent un grave danger.

-Estimez-vous que tous les chiens peuvent devenir dangereux ?

-Tous !... Sauf le mien, cela va de soi.

Et c'est là que le bât blesse : la peste, c'est le chien de l'autre.

Tartuffe, dans sa tombe, peut dormir tranquille : la pérennité de sa lignée est assurée.

Aborder le problème avec détachement n'implique nullement qu'il faut fermer les yeux sur un péril qui est réel et important.

Un chien fou qui attaque ne se contente pas de mordre ; mais il plante férociement ses crocs et ne lâche plus prise. Si, au lieu de pousser l'animal pour le déstabiliser, la victime a le réflexe somme toute naturel d'essayer de se libérer en tirant vers soi, les dégâts sont gravissimes.

Et s'il m'arrive de me réveiller la nuit en proie à un cauchemar, ce n'est pas parce que je revis les quelques secondes fort déplaisantes d'une courte lutte mais c'est en me demandant ce qui serait arrivé si, au lieu d'agresser un adulte, le chien avait choisi une cible plus vulnérable.

J'espère ardemment, sans hélas ! trop oser y croire, que cette question restera à jamais sans réponse.

Georges SENG.

Jérusalem, carrefour des religions



commentée -on sait avec quel talent- par Gérard lui-même. Un rendez-vous à ne pas manquer !

C'est le thème développé par M. Gérard ADIBA, le vendredi 28 avril prochain, salle polyvalente, avec la présentation d'une conférence réalisée et

Rencontre avec Claude Marouzé

Pour le plaisir de vivre dans un village agréable, elle anime la commission « Village Fleuri »

Depuis maintenant trois ans, Claude Marouzé, anime avec dévouement et passion, la commission municipale du « Village Fleuri » ;

Ce n'est pas le fruit du hasard ! Sa passion pour les fleurs et son amour du beau et de l'environnement, l'ont conduite le plus normalement du monde, à cette responsabilité devenue un véritable sacerdoce, pour cette artiste qui aime peindre la nature.

« Les fleurs et la peinture m'attirent ». Claude Marouzé, se passionne pour cette mission dont le but est le fleurissement du village mais aussi le respect de l'environnement et d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers : « C'est volontiers, que je participe avec un groupe important du village au fleurissement du village. J'aime jardiner et je voue une forte passion pour les fleurs et la peinture. Nous bénéficions de l'aide logistique de la municipalité. Notre mission est de choisir les fleurs et les plants qui sont payés par la mairie et offerts de la sorte à la population et aux visiteurs de notre commune. A nous de les planter et d'en assurer l'entretien et surtout l'arrosage.

« Comme partout, nous rencontrons parfois des riverains qui n'acceptent pas ce volontariat, alors nous le faisons à leur place. Mais fort heureusement ils sont rares ».

« Fleurir le village, c'est aussi la meilleure et la plus agréable occasion de nouer des contacts avec les gens de tous les quartiers. Je pense sincèrement que cette année, nous aurons la faveur du jury. Mais notre meilleure récompense, est celle de vivre dans un village en fleur. »

Encore merci et bravo, Claude !

Propos recueillis par V. TIVOLI
(Var Matin)



MANIFESTATION ARTISTIQUE Des « CIGALES »

Le 20 Mai, dans la cour ombragée du Club des Cigales vous pourrez assister et participer à une véritable manifestation artistique.

Tout au long de cette journée « autour d'une exposition » sera réalisée par les visiteurs une œuvre collective à laquelle chacun et chacune aura participé selon son talent ou son imagination.

Cette peinture achevée sera offerte au gagnant de la tombola organisée au bénéfice exclusif de la lutte contre le cancer.



L'Association Bouliste communique

Programme du mois de Mai 2000

- Dimanche 07 Mai : mêlée des mêlées
Association Bouliste Tirage 14 H.
- Dimanche 14 Mai : 2x2 choisis 500 F.
Association Bouliste Tirage 14 H
- Dimanche 21 Mai : Mixte 2H 1F 600 F.
Buvette Arts'Tasie Tirage 14 H
- Dimanche 28 Mai : 2x2 choisis 500 F.
Association Bouliste Tirage 14 H

Club des Cigales

Le samedi 20 mai, de 10H à 19H, les « Cigales » ouvriront les portes de leur atelier de peinture pour une exposition (huile et émail) laquelle -si le temps le permet- pourrait également se tenir à ciel ouvert. Rendez-vous au local, rue Alphonse Daudet.

Le mardi 6 juin, une journée en Camargue :
-première étape de la journée, visite d'une fabrique de calissons à Aix,
-seconde étape, déjeuner et après-midi dans une manade.
Prix de la journée : 280 F.
De plus amples informations seront fournies prochainement par courrier.

La Présidente

La vie au village

Du sommet de l'Olympe !

Ce samedi 1^{er} avril se sont déroulés au stade des Négadisses les « jeux olympiques » de l'école primaire. Sous la direction des enseignants et des parents d'élèves les épreuves de haut niveau se sont succédées toute la matinée sous un soleil printanier.

Une forte participation d'enfants dès le matin suivie « progressivement » d'une bonne présence parentale ont concouru à donner à cette journée l'éclat attendu.

En tous les cas d'une saine image du sport et de l'éducation telle qu'on aimerait l'observer plus souvent (sur nos écrans).



Chorale « Chant et Amitié »

Constatons, une fois de plus, que l'on ne fait pas appel en vain aux hommes (et aux femmes) de bonne volonté lorsqu'il s'agit de « soutenir » une belle cause. Le 2 avril dernier, lors de la soirée consacrée à l'Association « Rétina France » (recherche médicale en ophtalmologie), la chorale eut la joie d'interpréter quelques-uns des morceaux de son répertoire devant une chaleureuse assemblée. Auparavant, une charmante saynète, interprétée par le « Théâtre de Simone » de Flassans, constitua un agréable divertissement.

Afin d'étoffer la recette du jour, et pour agrémenter encore cette aimable réunion, le public fut convié à déguster les pâtisseries confectionnées bénévolement à cet effet par les choristes.

La chorale a ainsi pu recueillir la somme de 2865 F., à laquelle il convient d'ajouter 1000 F. transmis par « Les Varois vers les Autres » de Garéoult, qui avaient souhaité apporter leur contribution à la pérennité de cette louable association. L'intégralité fut reversée à ladite association.

Dans un registre différent, « Chant et Amitié » sort de son cadre habituel pour participer en compagnie d'autres chorales à un spectacle musical dirigé par le talentueux chef d'orchestre Michel Allégrini, de Barjols.

Depuis le 5 mars, des concerts ont été donnés, notamment, dans les communes de Saint-Maximin, Barjols, Gréoux, pour accompagner, le temps d'une soirée, des chansons de variété française. Sont encore au programme, pour mai et juin, les communes de Lorgues, à nouveaux Gréoux et Salernes.

Enfin comme à l'accoutumée, la chorale se rendra le 8 mai, au cimetière de Sainte-Anastasie, pour chanter la Marseillaise.

Une choriste.

Chronique municipale

Les avatars du restaurant scolaire

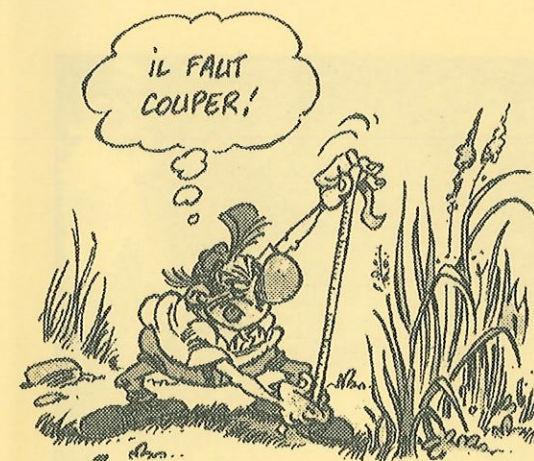
Quand, en 1989, le Conseil Municipal décida, prioritairement à toute autre réalisation, la construction d'un restaurant scolaire pour extraire du sous-sol de l'ancienne mairie les enfants qui y prenaient leur repas et les loger dans des locaux dignes de notre époque, nul ne songeait aux contraintes annuelles qui en découleraient. Toutes les précautions avaient pourtant été prises tant auprès de l'Inspection Académique que du Conseil Général pour que les plans de l'architecte répondent aux normes en vigueur ; nous pensions celles-ci durables...

C'était sans compter sur les visites régulières des services vétérinaires chargés du contrôle de l'hygiène et de la sécurité alimentaires. Chaque année, à la réception du compte-rendu de visite, nous devons nous mettre aux normes, sans dénigrer toutefois le bien-fondé des observations mais en espérant une fois pour toutes avoir enfin répondu à toutes les exigences.

Quelques exemples parmi d'autres : installation de robinets non manuels, lave-mains propre au personnel avec essuie-mains jetables, poubelle à pédale, mur de séparation des fours de réchauffage, respect de « la marche en avant »...

L'arrêté du 29 septembre 1997 nous imposant le recours au principe du HACCP (traduisez : Analyses des risques, points critiques pour la Maîtrise), il en découle un contrôle des températures à la réception et pendant la conservation des repas, une désinfection quotidienne des poignées de porte des frigos et congélateurs, une désinfection régulière du sol, la construction de toilettes dans les locaux du restaurant...

Dans une quinzaine de jours, nous serons enfin aux normes... pour combien de temps ? Car nous lisons encore « lutte contre les TIAC renforcée ». Aucune traduction en français n'étant donnée, nous attendons le prochain compte-rendu de visite pour continuer à nous mettre aux normes !



Demandes de subventions associatives

Nous rappelons que les demandes de subventions doivent être déposées le plus rapidement à la mairie (afin de pouvoir être examinées par la commission des finances avant le prochain conseil municipal).

Ces dernières doivent obligatoirement comprendre :

- une lettre de demande ;
- un bilan budgétaire 1999 ;
- un budget prévisionnel 2000 ;
- une liste nominative (avec dates de naissance des membres licenciés).

Tous « écolos »

Le bilan écologique des communes ne tient certainement pas à leur couleur politique. De là à penser que cette valeur n'est ni de gauche ni de droite, il n'y a qu'un pas.

A Sainte-Anastasie, tout le monde est écologiste dans la mesure où chacun se sent concerné par la protection de son environnement.

Cette écologie-là peut donc être considérée comme une nouvelle valeur très partagée.

Le seul problème est que l'on gaspille et pollue avant tout ce qui ne coûte rien ou ce qui appartient aux autres.

La forêt, la rivière, les ordures ménagères sont pour nous des tests quotidiens et « grandeur nature » qui nous permettent de juger de la sincérité de cet engagement.

On peut ainsi conclure que l'écologie pourrait être la politique du bon sens, de l'équilibre et de la mesure. Il paraîtrait peut être plus facile de s'y rallier qu'à de savantes théories dites spécifiquement « Ecologiques ».

Usagers du canal d'arrosage

Les ayants-droit et les riverains sont informés que les travaux de nettoyage débiteront le 2 mai et dureront environ une semaine, si le temps le permet. Durant cette période, l'eau sera coupée.

Débroussaillage

Après ces dernières pluies, une abondante végétation herbacée se développe rapidement autour de vos habitations. Si l'on tient compte du fait que le feu « court au sol » plus facilement qu'il ne se propage dans la nature, il est encore temps de tondre et de raser les plantes ligneuses.

Souvenez-vous que tous les feux seront formellement interdits dès le 31 mai.

La cantine et la cuisine au beurre (noir !)

Nous savions déjà notre jeunesse vigoureuse ; pourtant certains s'inquiètent de l'amollissement de nos mœurs.

Soyons cependant objectifs et résolument optimistes ; pour cela il nous suffit de consulter au hasard le cahier de compte-rendu journalier de la cantine scolaire :

- Le 11 octobre : au cours de la récréation A..... (....) terrorise les plus petits.
- Le 14 octobre : B..... a fait un croche-pied à R..... « exprès pour lui faire mal ».
- Le 6 décembre : M..... a mordu G..... dans le dos (jusqu'au sang).
- Le 7 décembre : C..... et R..... ont donné un coup dans la tête de C..... (en passant par dessus).
- Le 28 janvier : F..... a donné un violent coup de râteau dans la tête de J.....
- Le 1 février : R..... et F..... se sont encore battus (pas une dent cassée).
- Le 4 février : F..... a donné un violent coup de poing à A.....
- Le 3 mars : A..... a donné un coup de pied dans la bouche de R....., la dent est tombée, j'ai téléphoné à sa maman qui a dit que ce n'était pas grave.

Vraiment aucune raison de nous alarmer. Tout va très bien, madame la Marquise !

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

Prolongation du réseau d'assainissement de la salle polyvalente jusqu'au chemin de la Bassaque.

Les travaux n'ont été à ce jour que partiellement réalisés à cause du mauvais temps.

Salle polyvalente :

-changement de tous les tubes d'éclairage des projecteurs et nettoyage du faitage de la charpente (15 mètres du sol).

-installation de coffres « caches lumière » au-dessus des baies vitrées en prévision de l'installation de nouveaux rideaux occultants (en commande).

-installation d'un câble destiné à supporter un filet pour permettre aux jeunes enfants la pratique du volley-ball.

Place de la gare : Travaux d'électricité pour éviter le vandalisme.

Chemin de Candy : Plantations en remplacement des haies détruites le long de deux propriétés lors de la réfection de ce chemin en 1999.

Cimetière : Abattage de 2 cyprès menaçant de tomber.

En marge du Village fleuri

Des catalogues horticoles à ne plus mettre entre toutes les mains !

Parmi la nombreuse documentation destinées à fleurir nos balcons voici quelques « perles » relevées au hasard.

I..... plante grimpante d'un bleu admirable. Les graines ont les propriétés hallucinogènes du L.S.D...

A..... magnifique fleur bleue aux propriétés hilarantes remarquables.

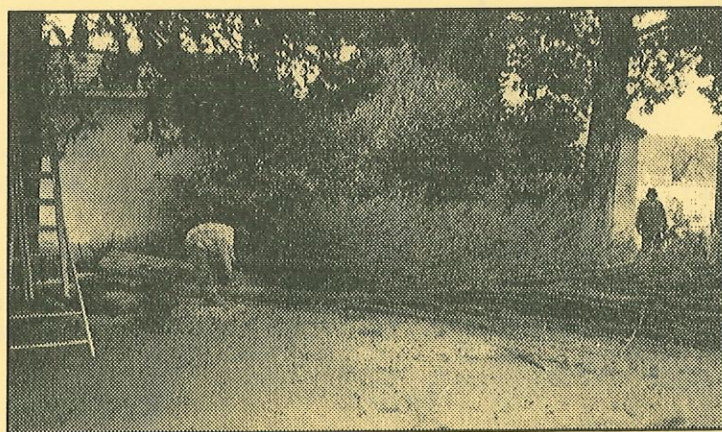
D..... belle fleur en trompette de très grande taille. Stimulant cardiaque et hallucinogène. Fréquente dans les jardins publics (d'où -et pour cause- elle a pratiquement disparu, victime de son succès auprès des promeneurs).

**Le Maire,
Le Conseil Municipal,
ont l'honneur de vous
inviter à la Commémoration
Officielle de la Victoire
du 08 MAI 1945.**

**10H15 : Départ du cortège
(devant la Mairie).**

**10H30 : Cérémonie devant le
Monument aux Morts
(cimetière) avec la
participation de la
Chorale « Chant et
Amitié »**

**10H45 : Apéritif au Parking
des Ferrages**



Arts'Tasie

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons une « Foire aux Croûtes » à Sainte-Anastasia.

Celle-ci a été fixée au **DIMANCHE 21 MAI** prochain, toute la journée, de 8H à 19H. Elle est ouverte à tous les peintres amateurs du canton -et bien au-delà- désireux de vendre leurs toiles, aquarelles, dessins.

Cette manifestation se déroulera dans le cadre champêtre des bords de l'Issole, au lieu dit « Pré de Naple », avec possibilité de s'étendre sur l'autre rive grâce à la nouvelle passerelle, ceci avec l'autorisation de la Mairie de Ste-Anastasia et celle de l'Association des Cavaliers de l'Issole qui occupent occasionnellement le pré de Naple.

Chacun devra apporter son matériel d'exposition (tables, chevalet,...).

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour divulguer largement la nouvelle afin que cette « Première » soit couronnée de succès par le nombre de participants mais aussi de visiteurs et d'acheteurs. Nous tenons à votre disposition des affiches et des tracts à distribuer : renseignez-vous auprès de la secrétaire au 04.94.72.25.63, ou rendez-vous au plus tard le lundi 15 mai de 16H à 17H30, salle de l'ancienne mairie.

Une participation de 50 F. par exposant étranger à Arts'Tasie sera demandée.

Chacun peut apporter son panier repas ; toutefois une buvette de campagne sera installée avec possibilité de faire des sandwiches.

Toutes les bonnes volontés parmi nos adhérents et conjoints sont les bienvenues et sont même souhaitées, en particulier le matin du dimanche 21 mai de bonne heure pour l'accueil et l'installation des arrivants.

D'avance, merci à tous. Venez nombreux et à très bientôt.

Le Président

Les Cavaliers de l'Issole

Traditionnellement, le club des Cavaliers de l'Issole organise le 1^{er} Mai à Ste-Anastasia un grand rassemblement comprenant un rallye équestre et différents jeux équestres.

En raison d'une épidémie d'anémie infectieuse équine, le Président nous fait savoir qu'il est contraint d'annuler cette journée.

Cette manifestation est donc reportée à une date ultérieure.

ATTENTION ! Compte tenu du calendrier, la permanence d'Arts'Tasie prévue pour le premier lundi de chaque mois ne pourra avoir lieu que le Lundi 15 mai de 16H à 17H30, salle de l'ancienne mairie.

EXPOSITIONS A VOIR

1^{er} au 14 Mai : Association Palette 83 Salle Alberge, Rue Jules Barbier, St Raphaël

15 Mai au 2 Juin : Sté des Beaux Arts Maure-Estérel (même lieu que ci-dessus)

19, 20, 21 Mai : Exposition très contemporaine de l'Atelier Peinture Actuelle Salle du Presbytère à Méounes-les-Montrieux

21, 21 Mai : Exposition - Concours Salle du Vieux Moulin, Place de la Foire à Pignans.

PARTICIPER :

*Au plus tôt : s'inscrire en Mairie de Forcalqueiret pour participer à l'exposition à l'occasion de la 20^{ème} foire aux plants du 1^{er} mai, salle culture et loisirs.

*Avant le 31 Mai : s'inscrire pour participer au weed-end des Arts, concours des peintres, dans la rue à Belgentier. Un numéro de téléphone 04.94.28.11.87. Cette exposition concerne aussi les artisans d'art.

*Pour votre information, à Toulon le premier samedi de chaque mois, un « marché des Peintres et de la Création » a lieu sur cinq places de la vieille ville : Raimu, Gustave Lambert, Baboulène, Camille Ledeau et du Globe. Pour y participer, téléphoner à Jean-Michel : 06.14.45.19.38 ou M. OLMETTA : 04.94.89.65.83.

Les visiteurs sont les bienvenus.

N'OUBLIEZ PAS ! Dernier délai pour remettre votre projet d'affiche qui doit annoncer notre exposition annuelle des 17 et 18 juin prochains : le Lundi 15 Mai 2000 afin que le jury puisse faire son choix dans la semaine du 15 au 20 mai.

Et n'oubliez pas vos cotisations... ! Pour tout renseignement complémentaire : Tél. 04.94.72.25.63

La Prouvenco dou tems passa Foire aux plants et produits du terroir

Le lundi 8 mai prochain aura lieu, sur le parking des Ferrages, toute la journée, une foire aux plants, produits du terroir (miel, vins du pays, charcuteries artisanales, herbes et parfums de Provence, etc...) et produits artisanaux (poteries, sculptures...).

Le soleil sera au rendez-vous !

Sainte-Anastasie Votre Commune

Un voyage au cœur de Ste-Anastasie, votre commune, pour comprendre son rôle et son fonctionnement. Voici le programme que nous vous présenterons dans cette rubrique durant quelques mois

Les compétences de la commune

3 – Les services publics

Certaines activités sont nécessaires à la vie collective. La commune peut prendre en charge tout ou partie de ces activités en créant un service public municipal.

De quels domaines s'agit-il exactement ?

Le confort

Pour apporter un confort de vie aux habitants, la commune doit « viabiliser » son territoire, c'est à dire implanter différentes infrastructures.

Il s'agit :

- de construire des rues et des trottoirs,
- d'installer et de moderniser les canalisations et les locaux professionnels,
- d'aménager un réseau d'égouts afin de collecter les eaux usées,
- d'installer l'électricité...

La commune apporte également des services « techniques » complémentaires à ces infrastructures :

- elle ramasse les ordures ménagères et doit traiter ces déchets. Les procédés existants sont la décharge, le compostage ou l'incinération,
- elle assure l'éclairage public,
- elle entretient la voirie (nettoyage, déneigement),
- elle peut traiter les eaux usées dans des stations d'épuration...

Ces services peuvent être concédés à des entreprises indépendantes.

La sécurité et la santé des habitants

La vie d'une communauté nécessite également des règles de comportement à respecter. Pour assurer la sécurité et la santé des habitants, la commune agit avec l'Etat et le département au niveau de l'ordre public, de la circulation automobile, de la lutte contre l'incendie et au niveau de l'hygiène publique.

Ordre Public :

Certaines actions sont gênantes ou dangereuses pour les habitants. La mairie prend alors des arrêtés municipaux qui les réglementent :

- ils fixent les seuils de bruits à ne pas dépasser,
- ils interdisent les feux pendant l'été,
- ils définissent également les règles de fréquentation des lieux publics : autorisation des foires et marchés, heures d'ouverture et règlements des jardins publics, des bars et restaurants etc.

D'autre part, la police municipale exerce une action préventive dans le maintien de l'ordre public et dans la lutte contre la délinquance. Elle agit en complément de la gendarmerie territoriale.

Circulation automobile :

Organiser et régler de manière cohérente l'ensemble des déplacements pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons, c'est la mission qu'accomplit la commune. Elle le fait grâce à :

- l'établissement d'un plan de circulation routière,
- l'aménagement des rues de manière à rendre la circulation moins dangereuse par la mise en place d'éclairages, de panneaux de signalisation et de feux rouges...
- la construction de parkings.

Elle peut prendre des arrêtés municipaux qui limitent la vitesse automobile en agglomération.

Lutte contre les incendies :

Les pompiers interviennent en cas d'incendie ou d'autres risques naturels ou non comme les inondations ou les explosions.

Dans notre commune, les pompiers sont rattachés à un service de secours départemental.

Hygiène publique :

Le service municipal d'hygiène s'occupe de la prévention des maladies avec différents moyens :

il s'assure que les vaccinations obligatoires sont bien effectuées, notamment chez les enfants,
il renseigne la population sur les fléaux que sont la drogue et le sida,
il contrôle également la salubrité des habitations et la qualité de l'eau.

L'éducation des enfants

De nombreux partenaires dont d'Etat, la région et le département participent au service public de l'enseignement. La commune a toujours eu un rôle important dans ce domaine. En effet, dès 1884, chaque commune s'occupait de la fameuse école communale.

Aujourd'hui, le rôle de la mairie est de construire et d'entretenir les écoles maternelles et primaires :

- elle en est propriétaire,
- elle rémunère le personnel non enseignant,
- elle fournit le matériel de base et diverses fournitures comme les bureaux et les livres.

L'Education Nationale, quant à elle, s'occupe de l'enseignement et emploie les instituteurs.

Certaines communes vont plus loin et offrent des services supplémentaires, bien que cela ne soit pas obligatoire.

Elles peuvent par exemple :

installer une cantine municipale pour servir les repas dans les écoles,

participer à des enseignements complémentaires comme la musique,

mettre à disposition des équipements municipaux (ex. une bibliothèque),

créer un centre de loisirs pour occuper les enfants pendant les congés scolaires.

Les enterrements

Le rôle de la commune s'exerce à plusieurs titres :

- elle est propriétaire des cimetières dont elle doit entretenir les murs et les allées,
- elle vend des concessions aux habitants,
- elle doit prendre à sa charge les enterrements des « sans famille ».

6 *La vie associative*

Judo club Ste-Anastasie

Un mois bien rempli

Fin mars se déroulaient les championnats du Var seniors par équipes : William GUENOT en + de 81 kg, Bruno MESSINA en - de 81 kg, Denis CECINI en - de 73 kg et Olivier TORRENTE en - de 66 kg représentaient le club. Malgré la blessure de William au genou, ils prirent la 5^{ème} place. Souhaitons un bon rétablissement à William, et un retour rapide sur les tatamis. Celui-ci fut privé de la sélection aux inter-régions seniors en vue du championnat de France.

15 jours après, la même équipe légèrement modifiée : Michaël CECINI en - de 81 kg et Bruno MESSINA en + de 81 kg, combattait au championnat de Côte d'Azur et se classait une fois de plus 5^{ème}.

La semaine suivante avait lieu le championnat inter-régions junior à Vitrolles où Karol RIVIERE se plaçant dans les 10 premières fit une bonne compétition.

Aux Inter-régions elle termina 10^{ème} par abandon (blessure au coude). Après les bons résultats de Karol cette année nous pouvons être confiants pour la saison prochaine.

Les 8 et 9 avril nous étions invités à La Crau pour un grand tournoi ; plus de 30 clubs étaient au rendez-vous, 1100 judokas en herbe de 5 à 14 ans. Le Judo club de Ste-Anastasie se classa 14^{ème}, super performance réalisée par tous les judokas du village. Enfin, eut lieu le stage de 5 jours dans les Alpes où 30 judokas étaient inscrits ; nous avons passé une superbe semaine avec beaucoup d'entraînements, de jeux, de détente et de plaisir. Comme chaque année, ce stage permet de rapprocher tous les judokas et de former une vraie famille.

Le Président - W. GUENOT

DERNIERE MINUTE : Suite à un accident très grave du professeur de judo de Brignoles, la fédération de judo a demandé à notre professeur de le remplacer jusqu'à la fin de la saison. Pour cela quelques modifications au planning des entraînements ont été effectuées, les nouveaux horaires sont affichés au club. Merci de votre compréhension.

Le JUDO CLUB
Ste-Anastasie
Organise
La Coupe du Muguet
2000

Le 1^{er} MAI
Salle Polyvalente
250 Judokas s'affronteront sportivement
Venez nombreux

Le TENNIS CLUB
SAINTE-ANASTASIE
Organise
avec la participation de nombreux commerçants
son

1^{er} TOURNOI DE MAI
NC/4^{ème} série

Du 6 au 21 MAI 2000
5000 F. de Prix

Catégories : JEUNES - SENIORS - V + 35
Clôture des engagements : Mercredi 3 Mai 2000
Inscriptions : TC Ste-Anastasie Les Négadisses

Secours Populaire

Comité de Sainte-Anastasie

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Comité est désormais installé dans le nouveau local mis à notre disposition par la Municipalité. Situé au sous-sol de l'ancienne mairie, son entrée est à l'extrémité du parking des Ferrages.

Vous êtes cordialement invités à venir le visiter au cours d'une journée PORTES OUVERTES, le

Samedi 6 mai 2000.

De 10H à 17H sera organisée une VENTE BRADERIE de Vêtements, chaussures, livres...

Vers 17 H 30 un apéritif sera offert à tous nos amis présents qui nous soutiennent dans notre activité.

A NOTER :

Nouveau numéro de téléphone avec répondeur : 04.94.72.29.50

A partir du mois de Mai des permanences seront assurées 2 FOIS PAR SEMAINE, avec vente de vêtements, les MARDI et VENDREDI de 14 H 30 à 17 H.

Le Président - Jo FADDA

Les randonneurs de Ste-Anastasie

Les inscriptions au repas du 23 juin sont prises par le Club.

La sortie annuelle dans le Morvan est prévue du 5 au 10 juin au matin (cinq jours).

La Présidente